



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

41 milliards de déficit annoncé mais surtout une confirmation du rôle irremplaçable de la Sécurité sociale

Le ministre du Budget et des comptes publics, Gérald Darmanin, a annoncé, hier, devant la Commission des affaires sociales du Sénat, que le déficit de la Sécurité sociale (y compris le Fonds de solidarité vieillesse qui prend en charge les cotisations sociales des chômeurs) atteindrait 41 milliards d'euros, en 2020.

Ce déficit serait, certes, s'il était confirmé à la fin de l'année, le plus important qu'ait connu la Sécurité sociale depuis sa création en 1946 et certains commentateurs soulignent, dès aujourd'hui, son caractère « abyssal ».

Il faut, néanmoins, prendre la juste mesure de la situation.

D'après les prévisions gouvernementales, ce déficit s'expliquerait, à hauteur de 8 milliards d'euros, par une hausse des dépenses d'assurance maladie liées à la crise sanitaire notamment dans les hôpitaux à l'achat d'équipements médicaux mais, pour les $\frac{3}{4}$, à une baisse des ressources de la Sécurité sociale (développement massif du chômage partiel qui conduit à une baisse considérable des cotisations sociales) ; diminution des recettes de la CSG et de la TVA qui concoure, maintenant, fortement au financement de la Sécurité sociale.

Le gouvernement estime que la baisse de la masse salariale sur laquelle est assis le financement de la Sécurité sociale baisserait de 7,5%, en 2020, correspondant à une baisse de l'emploi de 2,7% et une baisse du salaire moyen soumis à cotisations sociales de 4,9%. Ce scénario pessimiste n'a rien d'inéluctable.

Aussi spectaculaires que soient ces chiffres, il convient d'en apprécier la portée. Il faut d'abord les rapporter aux richesses créées : aussi spectaculaires qu'ils paraissent, 41 milliards d'euros représentent 1,7% du PIB. C'est aussi la moitié des exonérations des 80 milliards d'euros de cotisations sociales dont ont bénéficié les entreprises en 2019 et moins que les dividendes versés par les entreprises du CAC 40 l'année dernière.

En fait, ce déficit résulte surtout du fait que la Sécurité sociale a joué, une nouvelle fois, son rôle irremplaçable d'amortisseur social en période de crise.

Même si le gouvernement a réagi avec retard, il a su dégager les ressources pour faire face à la crise sanitaire et il a évité que la crise ne se traduise par une explosion des licenciements. La comparaison avec les États-Unis où des centaines de milliers de salariés ont été jetés du jour au lendemain à la rue et font la queue devant les « soupes populaires » montre l'importance d'une Sécurité sociale solidaire comme la nôtre.

Il est parfaitement possible de sortir par le haut de cette crise mais cela suppose de rompre avec les politiques qui ont été menées depuis des années, en répondant aux revendications des salariés, notamment dans la santé, par de véritables augmentations de salaires (et non par des primes « défiscalisées et désocialisées » c'est-à-dire exonérées de cotisations sociales, contribuant à fragiliser le financement de la Sécurité sociale) et en redonnant toute leur place aux services publics au lieu d'en faire, comme nous l'avons connu depuis 10 ans, la variable d'ajustement du retour à l'équilibre des comptes publics et sociaux, avec toutes les conséquences que chacun peut observer dans la crise actuelle. Si nous imposons ces alternatives, si nous redonnons le pouvoir aux salariés, nous empêcherons la récession majeure que nous prédit le gouvernement.

Montreuil, le 27 avril 2020